

# PERMIS B AAC

## CONDUITE ACCOMPAGNEE

### DUREE DE LA FORMATION

- Accès à salle de code illimité valable 1 an
- 20 H DE CONDUITE MINIMUM
- 2H de rendez-vous préalable
- 6H de rendez-vous pédagogique (2 RDV pédagogiques de 3 h obligatoires)
- Horaires à déterminer

### LIEU DE LA FORMATION

40, avenue Général de Gaulle, 19000 TULLE

15, avenue Winston Churchill, 19000 TULLE

17, avenue Pierre Sémard, 19100 BRIVE

### **LES OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Apprendre et maîtriser les différentes règles du code de la route qui permettra ensuite l'apprentissage pratique du permis de conduite demandé.
- Obtenir l'examen code de la route (Epreuve Théorique Générale)
- Suivre la formation conduite initiale et réaliser la phase de la conduite accompagnée (rendez vous préalable et rendez-vous pédagogiques)
- Obtenir l'examen pratique du permis de conduire

### **PROGRAMME DE LA FORMATION**

#### CODE DE LA ROUTE

- La loi et la circulation : quels sont les règles de conduite, la signalisation, et les risques particuliers à connaître ?
- Le conducteur : comment prendre l'information, communiquer et réagir ? Quelles sont les limites du conducteur ?
- Précautions en prenant et en quittant son véhicule : que regarder avant de monter dans son véhicule et de le quitter ? Comment s'installer ?
- Documents, passagers, chargement : quels sont les documents réglementaires à posséder ? Comment installer ses passagers et charger son véhicule ?
- Equipements de sécurité des véhicules : quel est le rôle de la ceinture ? Quelles sont les technologies utilisées pour la sécurité des usagers des véhicules ?
- Mécanique et sécurité : comment fonctionne mécaniquement un véhicule ? Quel entretien minimum peut-on réaliser ?
- La route : comment se comporter dans les situations particulières telles que les intempéries, les passages à niveaux et tunnels, ou sur autoroute et voies rapides ?
- Les autres usagers : Quelles sont les particularités des autres usagers, et comment partager harmonieusement la route ?
- Règles et environnement : qu'est-ce que l'écomobilité ? Comment conduire de façon économique ?
- Accident : que faut-il faire et ne pas faire en cas d'accident ?

**FORMATION INITIALE (CONDUITE) 20h minimum**

- **COMPETENCE 1 : MAITRISER LE MANIEMENT DU VEHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL**
  - Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
  - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
  - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
  - Démarrer et s'arrêter
  - Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
  - Utiliser la boîte de vitesses
  - Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
  - Regarder autour de soi et avertir
  - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
  
- **COMPETENCE 2 : APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES**
  - Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
  - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
  - Adapter l'allure aux situations
  - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
  - Tourner à droite et à gauche en agglomération
  - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
  - S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau
  
- **COMPETENCE 3 : CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS**
  - Evaluer et maintenir les distances de sécurité
  - Croiser, dépasser, être dépassé
  - Passer des virages et en conduire en déclivité
  - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
  - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
  - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
  - Connaître les règles relatives à la circulation interfiles, savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent
  - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
  - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...
  
- **COMPETENCE 4 : PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE**
  - Suivre un itinéraire de manière autonome
  - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
  - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
  - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
  - Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
  - Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
  - Pratiquer l'écoconduite

**Rendez-vous préalable (2 h) et rendez-vous pédagogiques (3h x 2 RDV)**

- **Rendez-vous préalable ou Fin de Formation Initiale** : la phase de conduite accompagnée débute par la participation à un rendez-vous préalable d'une durée minimum de deux heures avec au moins un accompagnateur, sous la forme d'une séquence de conduite sur le véhicule de l'établissement. Au cours de ce rendez-vous, l'accompagnateur assis à l'arrière du véhicule bénéficie des conseils de l'enseignant.
- **Rendez-vous pédagogiques** : deux rendez-vous pédagogiques obligatoires sont mis en place afin de suivre et mesurer la progression de l'élève tout au long de la phase de la conduite accompagnée. Un rendez-vous pédagogique dure 3 heures, 1 h de conduite et de 2h de théorie en salle abordant les thèmes relatifs à la sécurité routière. :
  - Le 1er rendez-vous pédagogique est prévu 4 à 6 mois après le rendez-vous préalable avec un parcours d'environ 1000 km
  - Le 2ème rendez-pédagogique au terme des 3000 km parcourus

**PUBLIC VISE & PREREQUIS**

- Tout public.
- Avoir 15 ans
- Etre titulaire de l'ASSR 2° niveau

**RESULTATS ATTENDUS**

Réussir l'examen code de la route (ETG) en respectant le seuil de recevabilité (5 fautes maximum sur 40)

Acquérir une expérience de conduite pendant la phase de conduite accompagnée avec les accompagnateurs (durée minimum d'un an en et 3000 km à parcourir minimum)

Réussir l'examen pratique du permis de conduire catégorie B

**ENCADREMENT**

- Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.)
- Se présenter au centre d'examen avec permis de conduire, pièce d'identité et justificatif de paiement de la redevance de l'ETG (délivré par le centre de formation) afin de pouvoir accéder au centre d'examen

**MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES**

- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Manuel du code de la route
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage
- Accès internet individuel sur Prépacode et stage code de 3 jours durant les vacances scolaires
- DVD TESTS CODE ROUSSEAU
- Véhicule Peugeot 208 équipé doubles-commandes

#### EVALUATION DE LA FORMATION

- Evaluation et analyse des résultats (thèmes et séries) pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Mise en place et suivi des rendez vous pédagogiques obligatoires
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

#### SANCTION DE LA FORMATION

- Validation de L'Epreuve Théorique Générale (Code de la route)
- Validation de la formation initiale (rendez-vous préalable) permettant la phase de conduite accompagnée
- Obtention de l'examen pratique du permis de conduire catégorie B (examen conduite possible à partir de 17 ans ½)